

Bilan Plan Climat

A V I S



12 Décembre 2018

Rapporteur
Daniel QUILICI

Assisté de Franck QUENAULT

Cet avis a été adopté à l'unanimité des 119 voix pour et 1 abstention
(Solidaire)

dans le cadre d'une auto-saisine
Etude conduite par la commission Développement Soutenable,
Environnement, Energie et Climat

Bilan du Plan Climat (année 2018)

Orientations pour 2019

Le bilan financier consolidé provisoire est de 388 M€ en 2018 contre 378 M€ au BP 2019. Le CESER aurait aimé connaître la répartition des sommes allouées, comme présentées au BP 2018, ainsi que la liste des opérations fléchées COP d'AVANCE.

Par ailleurs, le CESER s'interroge sur la méthode utilisée pour connaître les impacts positifs sur le réchauffement climatique et la pollution de l'air. En ce qui concerne les priorités affichées pour 2019, le CESER note une volonté de mener des opérations sur les lycées, la Région se voulant exemplaire sur le sujet.

Le CESER émet un avis réservé sur la priorité accordée à la sauvegarde des palmiers et au soutien des taxis régionaux ainsi qu'à la pose de bornes électriques. Donc, le CESER s'interroge sur la notion de priorité.

Déchets : Plan climat mesure 60 « Atteindre l'objectif zéro plastique en 2030 »

Le CESER partage pleinement l'initiative de la Région en faveur de la protection de la Méditerranée et la préservation des milieux naturels contre les déchets plastiques.

Ainsi qu'il est indiqué dans le constat, 80 % des déchets du milieu marin proviennent de la terre. Et l'on mesure régulièrement l'ampleur des conséquences de la dégradation des plastiques et l'effet de la dégradation des micro plastiques, en particulier, sur la faune et la flore et dans la chaîne alimentaire jusqu'à l'homme.

Ce constat doit amener à une prise de conscience de chacun et à la responsabilité collective de l'action humaine.

C'est sur les bassins versants des zones côtières qui sont les plus impactées que l'action doit être portée : sensibilisation du public, des collectivités territoriales et des industriels chacun à leur niveau de responsabilité (tri sélectif, collecte et recyclage). Une articulation sera nécessaire avec le PRPGD. La meilleure façon qu'il n'y ait pas de pollution dû au plastique revient aux acteurs de la production et de la distribution donc en amont. On peut donc regretter que la Région ne s'engage pas dans ce sens.

Explications de vote

2^{ème} Collège

Philippe ANTOINE
Samantha SAUGERA

3^{ème} et 4^{ème} Collèges

Guy PARRAT

Intervention de Philippe ANTOINE au nom du 2^{ème} Collège (CGT et FSU)

L'examen du bilan 2018 du plan climat « Une COP d'avance » est l'occasion pour les groupes CGT et FSU de réaffirmer la nécessité de traduire en actes les ambitions et d'associer les salariés et leurs représentants aux plans mis en place, tant au niveau national que régional.

Les enjeux industriels, de services publics, d'emplois, de justice sociale et de lutte contre la précarité énergétique, liés aux transitions énergétiques et écologiques sont élevés.

Or, que constatons-nous ? Des suppressions d'emplois au CEREMA (Centre d'Études et d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), à l'IGN (Institut National de l'information Géographique et Forestière), à Météo France ou à l'ONF (Office National des Forêts).

Dans les énergies renouvelables, les mauvaises nouvelles en matière de pertes d'emplois et de savoir-faire se succèdent en France : mise en concurrence des équipements et barrages hydroélectriques d'EDF ; plus de fabrication sur le territoire national de panneaux solaires ; suppressions d'emplois dans le secteur des équipements d'hydroélectricité, dans celui de la fabrication d'éoliennes...

Le secteur des transports, premier émetteur de Gaz à effet de serre, voit ses émissions reparties à la hausse suite à la libéralisation des bus, à la diminution du fret ferroviaire et à une politique qui conduit à mettre les marchandises et les personnes sur les routes.

Les actions du plan climat visant à densifier l'offre de transport ferroviaire, au report modal du transport routier de marchandises vers le rail et le fleuve, à la mise en œuvre des plans de mobilité des entreprises, au soutien des nouvelles filières d'énergies renouvelables, à la réhabilitation du parc privé et public de logements en matière énergétique, au développement des filières du recyclage des déchets et de l'écoconception, au déploiement de la RSE des entreprises, au développement des circuits courts, etc... sont les bienvenues.

Malheureusement, leurs incidences sur le dérèglement climatique risquent d'être fort limitées si au niveau national et international, les enjeux ne sont pas pris à leur juste dimension.

Les groupes CGT et FSU partagent les interrogations soulevées dans l'avis sur certaines priorités mises en avant pour 2019 et sur leur portée actuelle. Ils voteront l'avis.

Intervention de Samantha SAUGERA au nom du 2^{ème} Collège

L'examen du bilan 2018 du plan climat « Une COP d'avance » est l'occasion pour les groupes CGT et FSU de réaffirmer la nécessité de traduire en actes les ambitions et d'associer les salariés et leurs représentants aux plans mis en place, tant au niveau national que régional.

Les enjeux industriels, de services publics, d'emplois, de justice sociale et de lutte contre la précarité énergétique, liés aux transitions énergétiques et écologiques sont élevés.

Or, que constatons-nous ? Des suppressions d'emplois au CEREMA (Centre d'Études et d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), à l'IGN (Institut National de l'information Géographique et Forestière), à Météo France ou à l'ONF (Office National des Forêts).

Dans les énergies renouvelables, les mauvaises nouvelles en matière de pertes d'emplois et de savoir-faire se succèdent en France : mise en concurrence des équipements et barrages hydroélectriques d'EDF ; plus de fabrication sur le territoire national de panneaux solaires ; suppressions d'emplois dans le secteur des équipements d'hydroélectricité, dans celui de la fabrication d'éoliennes...

Le secteur des transports, premier émetteur de Gaz à effet de serre, voit ses émissions reparties à la hausse suite à la libéralisation des bus, à la diminution du fret ferroviaire et à une politique qui conduit à mettre les marchandises et les personnes sur les routes.

Les actions du plan climat visant à densifier l'offre de transport ferroviaire, au report modal du transport routier de marchandises vers le rail et le fleuve, à la mise en œuvre des plans de mobilité des entreprises, au soutien des nouvelles filières d'énergies renouvelables, à la réhabilitation du parc privé et public de logements en matière énergétique, au développement des filières du recyclage des déchets et de l'écoconception, au déploiement de la RSE des entreprises, au développement des circuits courts, etc... sont les bienvenues.

Malheureusement, leurs incidences sur le dérèglement climatique risquent d'être fort limitées si au niveau national et international, les enjeux ne sont pas pris à leur juste dimension.

Les groupes CGT et FSU partagent les interrogations soulevées dans l'avis sur certaines priorités mises en avant pour 2019 et sur leur portée actuelle.

Ils voteront l'avis.

Intervention de Guy PARRAT au nom du 3^{ème} et 4^{ème} Collèges (groupe environnementaliste)

*Cette intervention fait le lien entre le BP 2019 et les différents Plans.
La ligne budgétaire 510 est en baisse constante. Si cela continue comme cela
la région n'aura plus d'associations environnementales pour l'accompagner sur
les objectifs annoncées dans les différents plans, notamment sur le plan climat
Cop d'avance et le plan déchets. Nous espérons que ce n'est pas le souhait de
la région.*



27, Place Jules Guesde - CS 80255 - 13235 Marseille Cedex 02

Téléphone : 04 91 57 53 00

e.mail : ceser@maregionsud.fr

Site web: www.ceserpaca.fr

Site Newsletter : ceser@regionpaca.com